



Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret

1 rue de Pithiviers 45480 Bazoches-les-Gallerandes

Tel 02 38 39 60 38 - fax 02 38 39 62 33 - Courriel : contact@cc-plaine-nord-loiret.fr

Réunion de Conseil **Communautaire**

9 octobre 2018

Compte-Rendu

L'an deux mil dix-huit, le 9 octobre, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 4 octobre 2018, s'est réuni à la salle polyvalente d'Attray sous la présidence de Monsieur BOURGEOIS Martial, Président.

Membres en exercice : 17

Pouvoir(s) : 0

Votants : 16

Présents : MM. LIROT Jean-Marc, GAUCHER Dominique, POINCLOUX Daniel, POISSON Bertrand, CITRON Jacques, DESFORGES Philippe, THUILLIER Alain, THOMAS Didier, ROUSSEAU Pierre, BOURGEOIS Martial, BRISSON Jean-Louis, CHAMBRIN Michel, CHOFFY Patrick ; MMES PETIT Christine, DUPRE Céline, CHATELAIN Danièle,

Absents excusés : Mme DAVID Gwendoline,

Secrétaire de séance : Mme DUPRE Céline,

Ordre du Jour

1. Intervention de M. BAUME de Loiret Santé

M. BAUME de l'association ACTIOM / Loiret Santé procède à un bref rappel de son action sur le territoire concernant le projet « Mutuelle pour Tous ».

2. Autorisation de signature des avenants relatifs au marché de travaux du Groupe Scolaire de Boisseaux

Suite à des modifications concernant les travaux d'extension du complexe scolaire de Boisseaux, et après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 09 Octobre, le Conseil Communautaire autorise, à l'unanimité, le Président à signer les avenants n°1 pour les lots suivants :

Lot n°1 Démolition Gros Œuvre – Ent. REVIL = + 3 594.21 € HT
Lot n°2 Charpente Bois – Ent. SERVIBOIS = - 3976.09 € HT
Lot n°3 Couverture – Ent. DRU = + 2 626.00 € HT
Lot n°4 Menuiserie extérieures – Ent. CEVIC = + 13 697.00 € HT
Lot n°5 Cloisons Menuiseries intérieures – Ent. DELARUE = - 3 423.41 € HT
Lot n°7 Electricité – Ent. SDE = + 3 391.25 € HT
Lot n°8 Plomberie – Ent. GALLIER = + 2 204.03 € HT
Lot n°9 Cuisine – Ent. LEFORT = - 184.00 € HT
Lot n°10 VRD – Ent. ETP = + 397.00 € HT

3. Autorisation de signature des avenants relatifs au marché de travaux de réhabilitation du siège communautaire de Bazoches

Suite à des modifications concernant les travaux de réhabilitation des locaux de l'ancien collège, et après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 09 Octobre, le conseil communautaire autorise à l'unanimité le Président à signer les avenants n°2 pour les lots suivants :

Lot n°1 Démolition – Ent. ROC = + 8 298.48 € HT
Lot n°5 Menuiserie intérieure – Ent. CROIXMARIE = + 14 752.87 € HT
Lot n°6 Serrurerie – Ent. CROIXALMETAL = + 1 902.53 € HT
Lot n°8 Peintures – Ent. POUGAT = + 20 924.98 € HT
Lot n°9 Faux Plafonds – Ent. ISOLUX = + 1 096.17 € HT
Lot n°10 Electricité – Ent. SETC = + 10 307.00 € HT
Lot n°11 Plomberie – Ent. STIMA = + 428.00 € HT

4. Vente du siège actuel de la CCPNL

Monsieur le Président informe l'assemblée du projet de mettre en vente le bien immobilier où se situe actuellement le siège communautaire, situé au 1 rue de Pithiviers à Bazoches les Gallerandes. Celui-ci peut être mis en vente sous 2 lots. Un premier lot comprenant la maison avec la dépendance d'une surface de 672 m² et un deuxième lot comprenant le garage et un terrain nu constructible d'une surface totale de 997 m².

Les services des Domaines ont rendu leur avis et estime la valeur du bien comme suit :

1^{er} lot – partie cadastrée E n°235 et E 236 partie pour 672 m² : 110 000€

2^{ème} lot – partie cadastrée E n°236 partie pour 997 m² : 70 000€

Monsieur le Président rappelle que la CCPNL a acheté le bien en 2013 pour 170 000 € et a procédé à 30 000 € de travaux d'aménagement intérieur et extérieur.

Les vice-présidents réunis en commission de Bureau propose de mettre en vente comme suit :

1^{er} lot – partie cadastrée E n°235 et E 236 partie pour 672 m² : 150 000 € net vendeur

2^{ème} lot – partie cadastrée E n°236 partie pour 997 m² : 70 000€ net vendeur

A l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Décide de mettre en vente l'immeuble sis 1 rue de Pithiviers 45480 Bazoches les Gallerandes, section cadastrale E n°235 pour 505 m² et section E n°236 pour 1164 m²,
- D'autoriser le Président à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la vente de cet immeuble par vente de gré à gré, dite amiable, dans les conditions prévues au CGCT et dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun,
- De fixer la vente du bien comme suit :

Lot n°1 - partie cadastrée E n°235 et E 236 partie pour 672 m² : 150 000 € net vendeur

Lot n°2 – partie cadastrée E n°236 partie pour 997 m² : 70 000€ net vendeur

- De fixer les modalités de vente comme suit :

- La vente est ouverte à tous.
- La Commune de Communes de la Plaine du Nord Loiret pourra vendre le bien par ses soins directement.
- Le bien pourra également être mis en vente de manière non exclusive via des agences immobiliers ou des notaires.

- De désigner l'étude notariale de Bazoches les Gallerandes (Maître Rodange-Poignon) pour assister la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret lors de la vente des biens.

5. Participation financière à l'Office du Tourisme du Grand Pithiverais

Comme évoqué au cours du conseil communautaire du mois de Septembre, l'Office du Tourisme du Grand Pithiverais envisageait de déménager dans de nouveaux locaux.

Ces derniers devaient être réhabilités au préalable. La CCDP proposait d'injecter des subventions perçues par le Conseil Départemental pour la réalisation de ces travaux afin de diminuer le reste à charge pour les 3 Communautés de Communes. Toutefois la CCPG a émis un avis défavorable à ce projet.

Le projet étant actuellement abandonné, la cotisation à l'OGTP pour l'année 2019 restera à 2.00 € / habitants. Pour des raisons budgétaires, l'OGTP souhaiterait qu'un tiers de la cotisation 2019 soit versé en fin d'année 2018.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide de prendre acte de la décision de la CCPG et d'accepter le versement anticipé d'un tiers de la cotisation pour l'année 2019 soit 4754 €.

6. Modification du tableau des effectifs

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve la modification des effectifs comme suit :

GRADE	Catégorie	Temps travail actuel	Temps de travail modifié	Modification A compter du
Adjoint Technique	C	30.25/35 ^{ème}	28/35 ^{ème}	01/11/2018

Adjoint Administratif Principal 2eme classe	C	27/35 ^{ème}	35/35 ^{ème}	01/01/2019
--	---	----------------------	----------------------	------------

7. Admissions en non-valeurs

Sur proposition du Comptable Public, le conseil communautaire accepte les admissions en non-valeurs comme suit :

- Budget CCPNL : total des admissions en non-valeurs = 864.18 €
- Budget CIAS : total des admissions en non-valeur : 3.92 €

8. Participation financière aux classes découvertes et classe de neige

A l'unanimité, le Conseil Communautaire renouvelle sa participation financière aux classes de découverte, de mer ou de neige organisées par les écoles du territoire de la CCPNL.

La subvention est fixée à 50% du montant du séjour, déduction faite de la participation financière du Conseil Départemental et plafonnée à 175 € par élève pour une classe découverte ou de mer, et 300 € par élève pour une classe de neige.

9. Affaires diverses

Collection Dufour : Monsieur Monceau informe l'assemblée d'un projet de construction d'un abri dans la cour du bâtiment MGMN pour couvrir une partie de la collection qui se trouve à l'extérieur. Ce projet serait réalisé par des étudiants en lycée professionnel. Il est demandé au Président de connaître le coût global de ce projet avant de se prononcer. Un point financier de la collection DUFOUR depuis son acquisition est également demandé au Président. Celui-ci s'engage à le présenter lors du prochain conseil communautaire.

Facturations des services périscolaires et extrascolaires : Mme Céline Dupré, Vice-Présidente, informe l'assemblée que les facturations des cantines, garderies et accueils de loisirs seront désormais envoyées par le Trésor Public. Un avis de sommes à payer sera envoyé aux familles et remplacera la facture auparavant émise par la CCPNL. Les modes de règlements resteront inchangés (TIPI, espèces ou chèque).

Jean Marc LIROT

Didier THOMAS

Dominique GAUCHER

Céline DUPRE

Jacques CITRON

Pierre ROUSSEAU

Danielle CHATELAIN

Daniel POINCLOUX

Patrick CHOFFY

Bertrand POISSON

Jean Louis BRISSON

Alain THULLIER

Martial BOURGEOIS

Michel CHAMBRIN

Christine PETIT

Philippe DESFORGES